

Guide des bonnes pratiques pour la maintenance des défibrillateurs automatisés externes (DAE) Philips HeartStart HS1 et FRx en accès public



Pour toute question sur votre appareil, référez-vous à votre manuel d'utilisation



1. A réception des appareils

- Désigner une personne responsable du suivi des DAE et le faire savoir
- Noter les coordonnées du revendeur et de son SAV, auprès desquels vous pourrez acheter vos consommables de remplacement (pile et cartouche d'électrodes)
- Noter, **pour chaque appareil**, dans un registre de maintenance, sur un site internet dédié ou un fichier tableur :

- Le N° de série du défibrillateur, que vous trouverez au dos de l'appareil
- La date d'installation de l'appareil
- La date de mise en service de la pile et prévoir le remplacement de celle-ci dans 3,5 ans (durée de vie maximum : 4 ans en mode veille sans utilisation)
- La date d'expiration des électrodes (adultes et/ou enfants). Remplacer la cartouche d'électrodes : avant la date d'expiration de celle insérée dans l'appareil (à changer tous les 2 ans), et après usage.
- Le lieu exact d'implantation du DAE
- Organiser une formation des personnes les plus proches, physiquement, des défibrillateurs installés et des citoyens pour une installation en ville
- Déclarer l'appareil auprès des services locaux de secours d'urgence (CTA/CODIS, SAMU, ...)



2. Installation, protection et signalisation des DAE

- Si nécessaire, prévoir un support ou boîtier, connecté ou non, qui accueillera l'appareil
- Installer le DAE dans un lieu visible et facilement accessible à tout public, ne pas exposer le DAE au rayonnement du soleil ni aux variations de température (plage acceptable 0°C-40°C). Si une installation en extérieur est prévue, équipez-vous d'un boîtier chauffant.
- Installer une signalétique – Celle-ci est obligatoire dans les lieux publics (Arrêté du 16 août 2010 fixant les modalités de signalisation des défibrillateurs cardiaques automatisés externes dans les lieux publics)



Nb : en cas d'utilisation d'un DAE sur un patient victime d'un arrêt cardiaque, il se peut que les Services d'Urgence emportent l'appareil afin de pouvoir récupérer les données cliniques de la victime. Ils vous le rendront, sans électrodes, dans les meilleurs délais.

3. Maintenir les défibrillateurs et mettre à jour un registre de maintenance

! Une alerte batterie faible ne laisse que quelques heures de fonctionnement !

- Mensuellement :
 - vérifier l'état extérieur du DAE et de son boîtier
 - vérifier le témoin de fonctionnement de l'appareil :
 - Si le voyant vert clignote, le défibrillateur est en parfait état de marche
 - Si le voyant vert est éteint et qu'un signal sonore est émis par l'appareil : appuyer sur le bouton i-bleu et suivre les instructions vocales
 - Si le voyant vert est éteint et qu'aucun signal sonore n'est émis : la pile est entièrement déchargée, remplacez là. Si l'appareil ne se rallume pas, contactez le SAV

Les DAE HeartStart sont des dispositifs médicaux de classe IIb, fabriqués par Philips Healthcare et dont l'évaluation de la conformité a été réalisée par l'organisme certifié TÜV SÜD 0123. Ils sont destinés au traitement des arrêts cardio-respiratoires. Les actes effectués avec les HeartStart sont pris en charge par les organismes d'assurance maladie dans certaines situations. Lisez attentivement les manuels d'utilisation. Ces dispositifs médicaux sont des produits de santé réglementés qui portent, au titre de cette réglementation, le marquage CE.



- Tenir à jour le registre de maintenance avec le résultat de vos vérifications (date, présence ou non de la diode verte clignotante, ...)
- En l'absence d'utilisation :
 - Tous les 2 ans : changer les électrodes – 2 ans est la durée de vie maximum de la cartouche.
 - Tous les 4 ans : changer la pile – 4 ans est la durée de vie maximum de la pile en mode veille ; en cas d'utilisation, la durée de vie de la pile sera réduite et la cartouche d'électrodes à remplacer.
 - Tous les 8 ans : étudier la nécessité d'investir dans un parc de défibrillateurs neufs.

Nb : en cas d'installation des défibrillateurs dans une armoire connectée à un système de surveillance avec alerte (site internet, mail, sms), la personne responsable de la gestion du parc de défibrillateurs devra organiser la vérification physique immédiate du ou des appareils mentionnés par l'alerte.

Pour en savoir plus :

- Sur les conseils de l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé (ANSM) sur la gestion des défibrillateurs automatisés externes : <http://ansm.sante.fr/S-informer/Points-d-information-Points-d-information/Defibrillateurs-automatisees-externes-grand-public-Recommandations-a-suivre-par-leurs-exploitants-Point-d-Information>
- Sur la signalétique dans les lieux publics: http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=BDC01A4ADAF78952F4F879955017E734.tpdila11v_2?cidTexte=JO RFTEXT000022759131&dateTexte=20150527
- Sur les fabricants de boîtiers ou armoires pour intérieur et extérieur :
 - Pyrescom : <http://pyrescom.fr/web/aivia.html>
- Sur le recyclage des accessoires :
 - La pile pourra être mise au rebut dans un container pour le recyclage des piles
 - Les électrodes ne sont pas recyclables et pourront être jetées dans une poubelle de type « ménager »
- Sur les auto-tests du DAE Philips HeartStart: grâce à ses autotests quotidiens, hebdomadaires et mensuels, le défibrillateur HeartStart est un défibrillateur toujours opérationnel.

Des tests quotidiens, hebdomadaires et mensuels, sont exécutés automatiquement par le défibrillateur HeartStart lorsqu'il est en mode veille. Ces tests surveillent de nombreux paramètres et fonctions clés du défibrillateur, notamment la charge de la batterie, la présence et la qualité du gel des électrodes, l'état des circuits internes. L'auto test mensuel inclus la mesure d'un choc interne pour vérifier que l'appareil est bien calibré.

Résultat des auto tests:

- Si tout s'est bien passé et que l'appareil n'a pas détecté de problème, le témoin de fonctionnement de l'appareil clignote (vert), le défibrillateur est opérationnel.
- Si un dysfonctionnement est détecté, le témoin de fonctionnement cesse de clignoter, un bip sonore est émis et le bouton bleu « i » clignote. En appuyant sur celui-ci l'appareil exprime le motif de son alarme (exemple : « batterie faible »)

Le témoin de fonctionnement et les bips sonores sont visibles et audibles à travers la housse de protection, même si le défibrillateur est installé dans un boîtier.

Des vidéos pratiques sur l'usage du modèle HS1:

- Mise en service : http://www.youtube.com/watch?v=D6N_Fk6eeZI
- Changement de la pile et des électrodes : <http://www.youtube.com/watch?v=dPERWaGFXpY>
- Utilisation par un témoin en situation : <http://www.youtube.com/watch?v=doVVBgJFsOs>

